

PROFESSEURS RESIDENTS – RECRUTEMENT ET CONDITIONS D'ACCUEIL

1. Le pays

La République d'Ouganda est un pays d'Afrique de l'Est faisant partie de l'Afrique des Grands Lacs. Elle est entourée par la République Démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie. Le sud du pays englobe une vaste partie du lac Victoria.

Sa capitale et plus grande ville est Kampala.

Le Président est Yoweri Kaguta Museveni depuis 1986, également commandant en chef des Armées. Les prochaines élections présidentielles devraient avoir lieu en 2021.

Climat :

Situé sur l'équateur, l'Ouganda jouit d'un climat agréable toute l'année, son caractère équatorial est tempéré par l'altitude dans de nombreuses parties du pays (1000 m au-dessus du niveau de la mer). Les écarts de température sont faibles, avec pour Kampala un maximum de 31° C et un minimum de 17° C. Plutôt que d'hiver et d'été, on parlera plus de saisons sèches (de décembre à février et de juin à août) et de saisons humides (de mars à mai et de septembre à novembre).

Population :

- Population totale : 41.6 millions d'habitants (2016)
- Croissance démographique : 3,5 % (2014)
- Espérance de vie : 54 ans (2016)
- Taux d'alphabétisation : 73.2 % (2016)
- Taux de scolarisation : 95 % en école primaire (2016)

Les ougandais sont très accueillants et chaleureux. Les contacts entre les expatriés et la population sont très bons, il est très facile de parler avec tout le monde aussi bien dans la capitale Kampala que partout dans le pays. Il y a toujours quelqu'un qui parle anglais quelque part dans les campagnes !

Langue :

L'anglais est la langue d'usage courant à Kampala et autres villes mais moins dans certaines régions reculées du pays. De manière générale, les Ougandais parlent plusieurs langues locales (le luganda par exemple) et d'Afrique de l'est (kiswahili).

Religions :

Toutes les religions sont représentées en Ouganda, le pays tolérant la pratique de chacune.

La grande majorité de la population est chrétienne (catholique, anglicane, pentecôtiste). Les musulmans sont représentés en particulier à Kampala et dans l'Est du pays. On trouve également des Hindous et dans les zones rurales les cultes animistes sont toujours vivaces.

Economie :

Avec un PIB de 22.6 milliards de dollars, l'Ouganda exporte environ pour 3.2 milliards de dollars contre 4,9 milliards en importations. Ses principales ressources sont le café,

le thé, la canne à sucre, le coton, la patate douce, les fleurs, les bananes, le tabac, l'or, le ciment, le textile et le tourisme.

Les principaux partenaires sont le Kenya, l'Inde, les Pays-Bas, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Chine, les Émirats-Arabes Unis, la RDC, la Suisse, la Belgique et l'Italie.

L'inflation est estimée à 6.2% (2015).

L'Ouganda fonde également de grands espoirs sur la production pétrolière depuis que des réserves (environ 6,5 Mds de barils) ont été découvertes dans la région du lac Albert, au nord-ouest du pays.

Devise :

La monnaie locale est le shilling ougandais (UGX).

Son taux de change actuel (au 1^{er} janvier 2017) pratiquée par la chancellerie consulaire, est de 0.000236 € pour un shilling.

De manière pratique, il faut compter 2.36€ pour 10 000 schillings.

Dans la ville de Kampala, et quelques autres grandes villes, on peut changer des dollars très facilement ainsi que des euros. Les taux de change ne varient pratiquement pas.

Décalage horaire :

L'Ouganda est situé à GMT+3, il y a donc 2 heures de décalage horaire avec la France en hiver et 1 heure en été.

Le soleil se lève à 7h et se couche à 19h toute l'année.

Se rendre en Ouganda

Depuis la France, il n'existe pas de vol direct.

KLM et Brussels Airlines sont les compagnies les plus utilisées et comprennent une escale en Europe (Amsterdam ou Bruxelles) et un arrêt à Kigali (Rwanda).

Ces deux compagnies autorisent chacun de leurs passagers à transporter deux bagages de 23kg.

Les compagnies aériennes Kenya Airways, Qatar Airways, Emirates, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Rwandair assurent également des liaisons avec escale entre la France et l'Ouganda.

2. L'école française de Kampala (EFK) (<http://ecolfrankampala.fr>)

L'école, implantée en Ouganda depuis 50 ans, accueille environ 220 élèves de la maternelle au bac dont 27% de français, 18% d'ougandais et 55% d'étrangers tiers. A partir de la classe de 1^{ère}, les élèves sont inscrits au CNED et le suivi sur place est assuré par des tuteurs, enseignants titulaires de l'Éducation nationale et recrutés locaux. Dans les classes maternelles et parfois primaires, une partie des élèves est anglophone. Pour les primo-arrivants anglophones, des modules intensifs de français sont mis en place à la rentrée. Un enseignant FLE intervient aussi dans les classes et prend aussi en charge des petits groupes d'élèves. Un des objectifs de l'école est de former des élèves bilingues français/anglais. A cet effet, l'école met en place à partir de la moyenne section de maternelle le dispositif EMILE, enseignement de matière par intégration d'une langue étrangère. La proportion d'enseignement en anglais atteint 30% à partir du CP. L'école présente les élèves aux certifications Cambridge pour attester du niveau acquis en anglais. Les élèves anglophones sont présentés aux certifications en français DELF.

40% des enseignants sont des titulaires français à l'école élémentaire et au collège.

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Plot 22-24 Lugogo By Pass | Kampala | Tél. : +256 414 341 660 / +256 | www.ecolfrankampala.fr

L'ambiance à l'école est très familiale, les classes en collège et lycée sont à très faible effectif, ce qui permet de bien connaître les élèves et de pouvoir les suivre dans la scolarité. Cette ambiance fait que les problèmes de discipline sont quasi inexistantes.

Tarifs scolaires (2019-20), fournitures et manuels compris

DROITS DE 1ÈRE INSCRIPTION EN EUROS			
TOUTES NATIONALITÉS			
<i>Payable en une seule fois à l'inscription</i>			950
LEVEE DE FONDS EN EUROS			
TOUTES NATIONALITÉS			
<i>Payable en une seule fois à l'inscription</i>			500
DROITS DE SCOLARITE ANNUELS EN EUROS			
ELEVES DE NATIONALITE FRANÇAISE OU OUGANDAISE			
		TARIF INDIVIDUEL	TARIF EMPLOYEUR
MATERNELLE	<i>TPS-PS-MS-GS</i>	5350	6363
ELEMENTAIRE	<i>CP-CE1-CE2-CM1-CM2</i>	6267	7462
COLLEGE	<i>6ème/5ème/4ème/3ème</i>	7489	8920
LYCEE	<i>Seconde</i>	7489	8920
	<i>1ère - Terminale</i>	3917	3917

Les frais de scolarité peuvent être payés en 3 échéances de 40, 30 et 30% en septembre, janvier et avril.

3. La procédure de recrutement

Le recrutement du résident est proposé à l'AEFE en mars par le chef d'établissement après avis de la commission de recrutement présidée par le conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade. Cette procédure exige des candidats qu'ils se prononcent rapidement notamment lorsqu'ils sont proposés au recrutement par plusieurs établissements simultanément.

Il faut en effet que les demandes de détachement (ou de disponibilité pour les résidents à recrutement différé) soient acceptées par les services de gestion, ce qui suppose que ces demandes soient faites le plus tôt possible, les rectorats et les inspections académiques refusant de plus en plus souvent les demandes formulées après la mi-avril.

4. La rémunération

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Plot 22-24 Lugogo By Pass | Kampala | Tél. : +256 414 341 660 / +256 | www.ecolfrankampala.fr

Le traitement indiciaire (auquel s'ajoute l'ISOE ou l'ISAE) est majoré d'une indemnité spécifique de vie locale (ISVL) qui se situe entre 910€ (groupe 8) et 1271€ (groupe 5) par mois (au 1^{er} octobre 2017), selon l'indice du bénéficiaire. L'ISVL est versée 12 mois/12,

L'avantage familial est de 333€ par mois pour un enfant de moins de 10 ans, 438€ pour un enfant de 10 à 15 ans, 566€ pour un enfant de plus de 15 ans (au 1^{er} septembre 2017).

Les résidents s'acquittent des frais de scolarité dans la limite du montant qu'ils perçoivent au titre de l'avantage familial. Les droits de première inscription leur sont versés par l'AEFE. Ils ne peuvent pas prétendre aux bourses de l'AEFE, au motif qu'ils perçoivent l'avantage familial.

Les frais de visa d'entrée (à l'arrivée) et le permis de travail sont pris en charge par l'EFK.

Les résidents à recrutement différé, doivent d'abord résider à Kampala pendant trois mois (du 1^{er} septembre au 30 novembre) avant d'être rémunérés par l'AEFE. Pendant ces 3 mois, le fonctionnaire en disponibilité ne peut pas cotiser pour la pension civile.

Au cours de ces 3 mois en contrat local, ils perçoivent :

- un traitement équivalent au dernier traitement net perçu dans le poste précédent (traitement indiciaire pour ceux qui arrivent de France, ou d'un établissement conventionné avec l'AEFE), versé localement ou en France;
- pour le 2nd degré, l'ISOE part fixe et, le cas échéant, part modulable s'ils sont professeur principal
- pour le 1^{er} degré, l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves
- une prime de vie locale dont le montant est équivalent à l'ISVL qu'ils toucheront ultérieurement
- un indemnité pour enfants à charges dont le montant est équivalent au supplément familial ou, le cas échéant, l'exonération totale des frais de scolarité sur les 3 premiers mois (seulement si le conjoint ne bénéficie pas d'une prise en charge des frais de scolarité par son employeur) . Ils restent redevable des frais de 1^{ère} inscription qui leur seront remboursés en janvier/février par l'AEFE ;
- hébergement pour six nuitées pour l'agent et sa famille assorti d'un transport depuis l'aéroport ;

Le résident à recrutement différé doit s'assurer de sa couverture sociale pendant cette période de 3 mois de disponibilité, auprès de la MGEN ou d'un autre organisme.

5. La procédure de recrutement

Le recrutement est proposé à l'AEFE en mars par le chef d'établissement après avis de la commission de recrutement présidée par le conseiller de coopération et d'action culturelle. Cette procédure exige des candidats qu'ils se prononcent rapidement notamment lorsqu'ils sont proposés au recrutement par plusieurs établissements simultanément.

Il faut en effet que les demandes de détachement (ou de disponibilité pour les résidents à recrutement différé) soient acceptées par les services de gestion, ce qui suppose que ces demandes soient faites le plus tôt possible, les rectorats et les inspections académiques refusant de plus en plus souvent les demandes formulées après la mi-avril.

6. Les démarches administratives

La Direction de l'école met tout en œuvre pour faciliter l'accueil et les démarches des nouveaux personnels, les formalités exigées par le pays font l'objet d'un accompagnement des nouveaux.

Visas :

Les visas sont à établir en liaison avec l'ambassade d'Ouganda en France ou sur le site <https://visas.immigration.go.ug/>.

Il faut, dans un premier temps, demander un visa touristique de 3 mois.. Ce n'est qu'une fois en Ouganda qu'il faudra initier les démarches, auprès des services de l'immigration, pour l'obtention d'un permis de travail et l'établissement d'un visa permanent valable 36 mois. L'école vous accompagne dans ces démarches.

Les pièces à fournir pour cette demande de permis de travail sont :

- la photocopie du passeport (valable au moins 6 mois)
- la photocopie certifiée conforme du (des) diplôme(s)
- un extrait de casier judiciaire

Permis de conduire :

En Ouganda, les étrangers sont autorisés à conduire avec leur permis national durant les 3 premiers mois suivant leur arrivée. A l'issue, il faut lancer :

- soit une procédure de conversion de son permis national en permis ougandais
- soit posséder un permis de conduire international dont la demande est établie auprès de sa préfecture avant de s'expatrier. Sa validité légale est de trois ans. Lors d'un contrôle de police, la loi stipule que le permis international est à présenter avec le permis de conduire national.

Comme dans les grandes villes françaises, la sécurité en Ouganda nécessite une vigilance constante. Les précautions d'usage et de comportement sont indispensables. Le principal danger demeure la circulation routière. A ce titre, il est formellement déconseillé de rouler de nuit hors contexte urbain de Kampala.

Les maisons sont généralement équipées de doubles portes et de barreaux en fer sur les fenêtres permettant de prévenir toute intrusion.

Les maisons individuelles sont souvent gardées par des agents de sécurité (sociétés privées), par des policiers ougandais ou par une personne employée comme gardien qu'il vous incombe de rémunérer.

7. Renseignements pratiques

Conduite :

La conduite est similaire à celle en Grande-Bretagne (conduite à gauche, volant à droite). Le code de la route n'est que trop peu respecté et les embouteillages sont quotidiens. Il n'est pas conseillé d'emprunter les transports en commun locaux tels que les « matatus » (petits vans), les « boda-boda » (moto-taxi) voire les cars inter-cités qui traversent le pays à grande vitesse et connaissent de nombreux accidents mortels. La plus grande prudence est de mise au volant, d'autant plus en l'absence de services de secours.

La conduite peut –être un petit peu déroutante au départ... Dans Kampala, embouteillages obligent, la vitesse et les accidents sont beaucoup plus rares. Il existe un service de Safe boda, qui est très pratique. Il suffit d'avoir l'application et les moto taxis sont en bon état, les conducteurs sérieux et fiables et des casques sont à disposition. Uber est également présent à Kampala.

Achat d'un véhicule :

Tout comme la recherche du logement, c'est souvent un parcours du combattant. Les démarches administratives prennent au moins 2 mois. La transaction est seulement de quelques jours si vous achetez votre véhicule à un diplomate sur le départ (achat hors taxe, plaque rouge).

Il existe beaucoup de sites Internet ou Facebook qui permettent de poster des annonces afin de trouver ou de regarder les offres appartements / maisons / voitures...

Dans l'ensemble le prix des voitures d'occasion sont abordables à partir de 1000 euros on trouve des petits 4x4 type Rav 4. Ces voitures sont loin d'être neuves, mais pour la ville et une grande partie du pays, c'est bien suffisant. Il existe un grand choix autour de 4000 euros.

Santé :

Les soins médicaux de type courant peuvent être réalisés dans les établissements hospitaliers en Ouganda. Des médecins internationaux (dont des Français) pratiquent dans certains de ces établissements. Cependant d'importantes opérations ne peuvent pas être effectuées à Kampala par manque d'équipements.

L'évacuation peut se faire d'ailleurs à Nairobi ou Johannesburg. Néanmoins, une bonne assurance rapatriement est indispensable.

Les analyses (goutte épaisse, prises de sang, radio, échographies...) peuvent se faire sur place et on trouve la plupart des médicaments de fabrication anglaise ou américaine dans les pharmacies.

Le vaccin de la fièvre jaune est obligatoire, les vaccinations suivantes sont recommandées avant le départ : DTP, BCG, ROR. Autres vaccinations conseillées : Typhoïde, Hépatite A et B, méningite A et C, vaccination antirabique.

Le SIDA et les autres MST sont endémiques en Ouganda.

Le paludisme (malaria) est peu présent sur Kampala mais le pays demeure une zone de transmission de la maladie. Aucun traitement n'est donc requis sur la durée du séjour, mais en cas de voyage à l'intérieur du pays, il est recommandé, surtout avec des enfants, de prendre un traitement approprié.

En complément, que ce soit dans les villes comme à la campagne, l'utilisation de moustiquaires, de répulsifs et de vêtements couvrants permet de réduire les risques de contraction de la maladie en évitant les piqûres de moustiques. Par mesure de prudence contre les larves et œufs d'insectes, le linge mis à sécher doit systématiquement être repassé.

Carnet de vaccination :

Ce dernier doit obligatoirement contenir la preuve de la vaccination de la fièvre jaune. Concernant les autres vaccins recommandés et/ou conseillés, il est utile de consulter le site du MEAE ou celui de l'ambassade de France qui rendent compte de tous changements récents et ponctuels survenus en matière de santé publique. A chaque déplacement en avion, le passeport et le carnet de vaccination vous seront demandés à l'aéroport des pays d'Afrique notamment.

Logement :

Kampala possède de nombreuses agences immobilières, complémentaires au bouche à oreille souvent plus efficace.

Le prix des loyers diffère considérablement selon les quartiers de Kampala (de 2200 euros à Kololo à 700 euros à Bugolobi pour un logement de 3 chambres avec toutes commodités). On peut trouver aisément des logements meublés.

Pour des raisons de réduction considérable du temps de trajet domicile-école, les expatriés ayant des enfants scolarisés privilégient des locations dans une zone proche de l'école : Naguru, Kololo, Ntinda, Bugolobi, Mbuya,...

Les propriétaires établissent presque toujours un bail de location de 6 mois à un an renouvelable qu'il est possible de négocier. Etablir un bail correspondant à la durée de l'affectation réduit la possibilité pour le propriétaire d'augmenter le loyer chaque année. De même, il est possible de négocier des cautions à 3 mois de loyers seulement. Les loyers sont souvent en dollars (USD).

Les prix varient vraiment en fonction du lieu de location et de la maison ou du type d'appartement. Ne pas hésiter à négocier, le prix en fonction de la durée du contrat ou demander à ce que ce soit meublé. Les locataires expatriés sont assez demandés donc les prix peuvent être baissés. Le prix des loyers peut paraître élevé pour une ville africaine, mais ce sont des logements de type européens niveau confort et sécurité. Et il convient de préciser que c'est la seule dépense importante, pour le reste le pouvoir d'achat est assez important en tant qu'expatrié (résident ou local)

Assurances :

Outre l'assurance rapatriement souscrite en France avant de s'expatrier, il est de bon aloi de souscrire des assurances véhicule, habitation auprès de sociétés d'assurances locales (UPA Insurance, APA insurance, NIC Limited, CIC Insurance...).

Electricité / Gaz / Eau :

Les quartiers de Kampala connaissent tous des coupures de courant allant de quelques minutes à plusieurs heures. Ceci est dû au mauvais état du réseau électrique dont une compagnie (UMEME) détient le monopole.

Le voltage, bien que précisé à 220-240 volts connaît des baisses et des hausses de tensions régulières.

Les prises sont de type britannique (3 fiches). Des adaptateurs sont en vente dans la plupart des supermarchés de Kampala.

Il est recommandé de ce fait d'avoir une ou deux petites batteries d'appoint qui permettent de recharger le portable ou d'autres équipements, car toutes les maisons ou appartements ne sont pas équipés de groupe électrogène.

Il n'y a pas de gaz de ville en Ouganda. Les gens achètent leurs bouteilles de gaz dans les stations essence (Total, Shell...) moyennant un dépôt de consignation lors du premier achat.

Malgré la présence de stations de pompage et d'épuration, il n'est pas conseillé de boire l'eau du robinet. Elle sert exclusivement pour l'hygiène (corporelle, dents) et pour la cuisson (pâtes, riz). Concernant l'eau à boire, il est d'usage de faire l'acquisition d'un distributeur d'eau et d'acheter des bonbonnes d'eau (19 litres).

Chaque logement dispose d'un réservoir d'eau (water tank), situé dans son jardin ou au-dessus de sa maison, qui prend le relais en cas de coupure d'eau générale (moins fréquent que les coupures électriques).

Télévision, internet, téléphone :

Il existe des opérateurs ougandais qui proposent des chaînes françaises (DSTV par exemple).

Il est également possible d'avoir accès à divers bouquets de Canal + Afrique (Burundi) en passant par une petite société locale, permettant de bénéficier de plus de chaînes françaises qu'avec les bouquets proposés par les opérateurs ougandais.

L'internet via les opérateurs ougandais demeure cher en Ouganda. Les forfaits proposés sont élevés (90€ pour 70 GB). Cependant, différents opérateurs commencent à implanter la fibre et les prix ont tendance à baisser.

Pour Internet sur le téléphone portable (qui peut être en partage) l'opérateur propose par exemple 30 gigas pour un mois à 100 000 shilling soit 25 euros. On achète pour une durée en semaine ou en mois à renouveler à chaque fois.

L'indicatif téléphonique international de l'Ouganda est +256.

De nombreux opérateurs sont présents en Ouganda, (MTN, AIRTEL, AFRICELL...).

Banque :

Compte TGE :

Les agents des ministères français travaillant à l'école ont la possibilité d'ouvrir un compte TGE auprès du MEAE à leur arrivée. Cela leur permet d'effectuer des retraits d'argent auprès du comptable de l'ambassade en ayant préalablement effectué un virement de leur compte courant au compte TGE. Le taux appliqué est le taux de chancellerie.

Banque ougandaise :

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Plot 22-24 Lugogo By Pass | Kampala | Tél. : +256 414 341 660 / +256 | www.ecolfrankampala.fr

Les banques et distributeurs sont présents dans le pays. Se renseigner auprès de sa banque avant le départ pour connaître les frais associés.

On peut retirer 2 à 3 millions max selon les distributeurs. (470-700 euros) Il faut donc prévoir une CB en conséquence. On peut payer en CB dans les grands supermarchés et boutiques dans Kampala.

Il est possible d'ouvrir un compte dans une banque locale. Cela peut simplifier les transferts d'argent de France en Ouganda. Avant de partir, il peut être utile de les recenser et se renseigner auprès de sa banque si elle possède des accords avec une banque en Ouganda.

Courrier :

Valise diplomatique :

Cette dernière offre la possibilité d'envoyer/recevoir du courrier personnel affranchi au tarif français.

Sont autorisés d'envoi :

- tout courrier (personnel et officiel) ne dépassant pas la taille et l'épaisseur d'une enveloppe ;
- les cours du CNED pour les enfants.

Sont interdits d'envoi :

- les revues et magazines à abonnement privé ;
- les colis et autres paquets.

A raison d'une semaine sur deux, le courrier en provenance de France et le courrier à destination de la France sont acheminés par l'ambassade de France.

Autres :

DHL, FedEx, TNT International Express, Quantum Express Logistics, DAKS courriers, Aramex,...sont présents en Ouganda

Sécurité :

Comme dans les grandes villes françaises, la sécurité en Ouganda nécessite une vigilance constante. Les précautions d'usage et de comportement sont indispensables. Le principal danger demeure la circulation routière. A ce titre, il est formellement déconseillé de rouler de nuit hors contexte urbain de Kampala.

Les maisons sont généralement équipées de doubles portes et de barreaux en fer sur les fenêtres permettant de prévenir toute intrusion.

Les maisons individuelles sont souvent gardées par des agents de sécurité (sociétés privées), par des policiers ougandais ou par une personne employée comme gardien qu'il vous incombe de rémunérer.

En revanche il convient de préciser que c'est une des capitales africaines les plus tranquilles au niveau de la sécurité.

Se rendre en Ouganda :

Depuis la France, il n'existe pas de vol direct.

KLM et Brussels Airlines sont les compagnies les plus utilisées et comprennent une escale en Europe (Amsterdam ou Bruxelles) et un arrêt à Kigali (Rwanda).

Ces deux compagnies autorisent chacun de leurs passagers à transporter deux bagages de 23kg.

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
Plot 22-24 Lugogo By Pass | Kampala | Tél. : +256 414 341 660 / +256 | www.ecolfrankampala.fr

Les compagnies aériennes Kenya Airways, Qatar Airways, Emirates, Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Rwandair assurent également des liaisons avec escale entre la France et l'Ouganda.

Impôts :

Les résidents sont imposables en France.

Enfants

Il est très facile de trouver une nounou anglophone et quelqu'un pour aider à tenir la maison. En ce qui concerne les demandes plus spécifiques on vous mettra en contact

Nourriture

On trouve de tout à Kampala en ce qui concerne la nourriture. Il y a quelques grands supermarchés en ville. Il existe également plein de marché locaux, du bio, des livraisons de paniers..... Les restaurants sont très abordables au niveau des prix, et de toutes les nationalités à Kampala.

On trouve de l'alcool partout et le pays a plusieurs brasseries, et la bière est la boisson très répandue.

Vêtements

Il n'y a pas grand-chose à Kampala, comme vêtements européens, il faut donc ne pas prévoir d'acheter des choses importantes. Très peu de choix de chaussures de sport, de marche, ville, par exemple.

Les parcs/ randonnées/ sport

Le pays a plusieurs parcs magnifiques ainsi que des montagnes pour des randonnées. Il y a un prix pour les résidents en ce qui concerne l'entrée des parcs, car cela peut être un peu onéreux.

Le camping est très pratiqué dans le pays, à côté des hôtels il y a très souvent un terrain de camping, et dans les parcs, des terrains avec facilités sont aménagés et cela réduit énormément les coûts.

Matériel de camping, randonnées.... Sont à amener, mais l'on peut louer et trouver des produits, pas forcément neuf et de bonnes qualités. Si c'est pour faire des sommets, c'est mieux de prévoir du matériel.

Tout s'organise très facilement sur place pour les guides et les treks ou les parcs nationaux

Il y a des groupes de cyclistes, d'escalade, kayak en revanche il faut venir avec du petit matériel que l'on ne trouve pas sur place. (voir les groupes sur les réseaux sociaux)